



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 07 avril 2017

Ordre du jour :

1. Information par le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur:
 - la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN du 31 mars 2017 à Bruxelles
 - le Conseil des Affaires étrangères du 3 avril 2017 à Luxembourg
 - la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région du 5 avril 2017
2. Présentation par Mme Yuriko Backes, Chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, et discussion du Livre blanc sur l'avenir de l'Europe de la Commission européenne (document COM(2017)2025)
3. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Mars Di Bartolomeo, remplaçant de M. Cruchten, M. Gilles Baum, remplaçant de Mme Polfer, M. Alex Bodry, remplaçant de Mme Dall'Agnol, M. Gast Gibéryen, remplaçant de M. Kartheiser, M. Gusty Graas, M. Laurent Mosar, M. Marcel Oberweis, remplaçant de M. Halsdorf, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Marc Baum, M. Franz Fayot, observateurs

M. Georges Bach, membre du Parlement européen

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Yuriko Backes, Chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg

Mme Rita Brors, Mme Fabiola Cavallini, Administration parlementaire

Excusés : M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydie Polfer

M. Claude Turmes, membre du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

- 1. Information par le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur:**
 - la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN du 31 mars 2017 à Bruxelles**
 - le Conseil des Affaires étrangères du 3 avril 2017 à Luxembourg**
 - la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région du 5 avril 2017**

Le Ministre informe qu'à partir de ce jour, le système « Automatic Border Control » aux frontières extérieures de l'espace Schengen entre en vigueur. Ceci implique des contrôles pour chaque voyageur à l'entrée ou à la sortie des frontières extérieures. L'aéroport du Findel est équipé pour les contrôles des passeports et la prise d'empreintes digitales. Les données seront introduites au Schengen Information System.

Réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN

Le nouveau Ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis a défendu des positions similaires à celles de son prédécesseur, avec la différence qu'il insiste beaucoup plus sur l'augmentation des budgets de la Défense des Alliés à 2% du RNB. Or, l'objectif fixé au Sommet du Pays de Galles n'a pas été une obligation en soi. Les Ministres des Affaires étrangères ont convenu de fixer pour la fin de l'année des plans de financement allant jusqu'à 2025. Les pays baltes et la Pologne sont les seuls pays à atteindre déjà les 2% du RNB, tandis que le Luxembourg se trouve à la dernière place.

Il ressort de la discussion que le dialogue entre la Russie et l'OTAN est maintenu, mais qu'il ne progresse pas.

Conseil des Affaires étrangères

La situation politique en ARYM, pays candidat depuis 2005, a été discutée au Conseil. Lors de son récent déplacement en Serbie, au Kosovo et au Monténégro, le Ministre des Affaires étrangères et européennes a pu s'informer sur la situation aux Balkans. Le Monténégro a une réelle perspective de devenir membre de l'UE en 2022, tandis que la Serbie et le Kosovo sont dans une situation plus complexe.

Conférence sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région

Au début de la semaine, l'option d'une transition en maintenant Assad au pouvoir était encore d'actualité. L'Union européenne s'est prononcée pour une solution à obtenir par des négociations sous la régie des Nations Unies. Les 70 délégations réunies à Bruxelles ont discuté sur l'aide à apporter après la fin de la guerre en Syrie.

En ce qui concerne l'attaque de la population civile avec des armes chimiques dans la région d'Idlib, il s'avère que seuls des bombardements aériens ont pu être à l'origine. En surplus, l'hôpital où les victimes de l'attaque chimique ont été traitées, a été attaqué à son tour. Les rebelles contrôlant la région ne disposant pas d'avions, il reste à présumer que le régime d'Assad soit responsable des attaques. Selon le Ministre, la réaction ponctuelle par les Etats-Unis doit être vue dans un contexte de politique intérieure. Au Conseil de sécurité, un projet de résolution demandant une enquête sur l'attaque chimique a été bloqué par la Russie. Trois projets de résolutions différents sont actuellement sur la table. Estimant pouvoir gagner la guerre par des moyens militaires, le régime d'Assad s'oppose à des négociations.

L'Union européenne reste axée sur l'aide humanitaire pour la Syrie. Le Luxembourg a contribué avec 27,5 millions d'euros depuis 2012, et s'est engagé à Londres d'y ajouter 7,5 millions d'euros d'ici 2020. Il est estimé que 120 milliards d'euros seront nécessaires pour la reconstruction de la Syrie. Les conférences des donateurs de Londres et de Bruxelles ont abouti à des engagements de 6 respectivement de 9 milliards d'euros. Dans les yeux de l'Union européenne, une reconstruction du pays ne sera possible que si la transition du pays aura déjà été entamée.

2. Présentation par Mme Yuriko Backes, Chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, et discussion du Livre blanc sur l'avenir de l'Europe de la Commission européenne (document COM(2017)2025)

Le Président de la commission félicite Mme Backes pour l'organisation d'une série d'entrevues avec des représentants de la Commission européenne ayant eu lieu à la Chambre des Députés ou étant programmées pour un proche avenir. Mme Backes présente ensuite quelques réflexions sur le Livre blanc.

Les cérémonies du 60^e anniversaire des traités de Rome permettent de prendre conscience de ce que l'Union européenne a réalisé. Le Livre blanc, en tant que contribution de la Commission européenne au sommet de Rome, offre l'occasion de réfléchir sur la manière dont l'Union européenne pourra travailler à l'avenir. De nombreux défis qui se posent aujourd'hui ne peuvent pas être résolus séparément par un Etat membre. En 2015, l'UE-27 a représenté 22% du PIB mondial; pour 2025, ce taux est estimé à 15%. L'évolution démographique aura pour conséquence que la part de l'UE-27 parmi la population mondiale diminuera de 6% en 2015 à 4% en 2060. Pour rester compétitif au niveau mondial, il faut donc coopérer. La déclaration de Rome du 25 mars 2017 retient que « l'unité de l'Europe est aussi bien une nécessité qu'un choix librement consenti ».

Mme Backes présente brièvement les cinq scénarios évoqués dans le Livre blanc, en soulignant que d'autres scénarios sont également imaginables.

- Le scénario 1 (« S'inscrire dans la continuité ») nécessite une grande détermination collective de résoudre ensemble les problèmes se posant. Les documents cités, à savoir le plan d'action « Un nouvel élan pour l'Europe » de 2014 et la déclaration de Bratislava adoptée en 2016, forment une base solide.
- Le scénario 2 (« Rien d'autre que le marché unique ») ne donne aucune réponse aux défis communs existants au-delà du volet économique et financier.

- Le scénario 3 (« Ceux qui veulent plus font plus ») est déjà une réalité, le traité de Lisbonne prévoyant la possibilité d'une coopération renforcée. L'espace Schengen et l'eurozone en sont des exemples. Le scénario est donc réaliste, mais non transparent. Il sera difficile à savoir exactement qui participera à quoi. Comme dans le scénario 2, les droits des citoyens ne seraient pas les mêmes dans tous les Etats membres.
- Le scénario 4 (« Faire moins mais de manière plus efficace ») présume que l'Union européenne n'agirait que dans les domaines apportant une valeur ajoutée. Or, il sera difficile de définir ces domaines.
- Le scénario 5 (« Faire beaucoup plus ensemble ») est celui d'une Europe fédérale. Le processus décisionnel serait amélioré, mais les Etats membres devraient abandonner leur souveraineté d'une manière plus poussée qu'aujourd'hui.

La Commission européenne publiera en mai et juin 2017 une série de documents de réflexion sur différents sujets, dont la dimension sociale, la mondialisation, l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, l'avenir de la défense et l'avenir des finances de l'Union. Le discours sur l'état de l'Union que prononcera le président Juncker en septembre 2017 reprendra et développera ces idées avant que les premières conclusions puissent être tirées à l'occasion du Conseil européen de décembre 2017.

Débat

Les constatations et opinions suivantes sont exprimées au cours de la discussion.

Le scénario 3 des différentes vitesses englobe le danger d'établir des Etats membres « de première classe » respectivement « de deuxième classe », au lieu de miser sur l'unité.

La dimension sociale est soumise à subsidiarité, mais il importe que l'Union européenne ait une vue générale. Dans les années passées, la dimension sociale a fait défaut notamment dans les programmes économiques. Il serait souhaitable de disposer d'une évaluation des programmes comme la « garantie jeunes » et leurs effets dans les Etats membres.

Les scénarios 1 et 3 ne nécessitent pas de modification des traités. Les autres scénarios, nécessitant probablement des modifications, ne peuvent s'établir qu'à long terme. Les deux rapports Bresso-Brok et Verhofstadt du Parlement européen traitent plus en détail de cette question.

Les conséquences du scénario 4 sont difficiles à prévoir. Il est très difficile de se concerter à 27 Etats membres sur les domaines à abandonner respectivement à poursuivre. La question se pose à savoir si le Luxembourg consentirait à une harmonisation complète de la politique financière. Par ailleurs, il faudrait prendre en compte les attentes des citoyens envers l'Union européenne. La coopération renforcée se fait déjà dans certains domaines comme p. ex. l'instauration d'un parquet européen.

Le Livre blanc ne contient aucune analyse des erreurs faites au cours de la dernière décennie. Il faudrait d'abord fixer les objectifs avant de se pencher sur le mode de fonctionnement de l'Union. Le scénario 1 de continuer sur la voie entamée semble être réaliste, mais ne prend pas en compte les critiques envers le fonctionnement de l'Union européenne, comme par exemple le

manque de légitimation démocratique de certaines décisions.

Aucun des cinq scénarios ne représente une solution idéale. La question se pose de savoir dans quelle mesure des éléments de différents scénarios peuvent être combinés.

Dans la déclaration de Rome, les dirigeants de 27 Etats membres se sont déjà exprimés sur les grandes lignes de l'intégration européenne et sur certains objectifs à atteindre.

Les documents de réflexion ne comporteront pas de propositions sur l'intégration européenne, mais traiteront des domaines dans lesquels des divergences existent parmi les Etats membres.

Il faudrait examiner plus en détail le fond des différents scénarios et demander l'avis des citoyens et de la société civile. La Chambre des Députés devrait organiser un débat public dans les meilleurs délais. Il s'avère dans ce contexte que le projet de rapport préparant un débat d'orientation sur l'avenir de l'Union européenne est presque finalisé et sera envoyé aux membres de la commission après l'introduction des remarques sur le Livre blanc de la Commission européenne et des conclusions de la présente réunion.

3. Divers

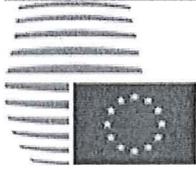
Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

Luxembourg, le 19 avril 2017

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel

Annexe 1 au PV du 7 avril 2017



Conseil européen
Conseil de l'Union européenne

Le Conseil adopte la stratégie de l'UE pour la Syrie

Partager



03/04/2017 | 12:20 | Communiqué de presse | 180/17 | Affaires étrangères et relations internationales

03/04/2017 | 12:20

1. Rappelant les conclusions du Conseil du 23 mai et du 17 octobre 2016 et les conclusions du Conseil européen du 15 décembre 2016, le Conseil tient à exprimer sa consternation face à la situation dramatique à laquelle la Syrie continue d'être confrontée et à la persistance des problèmes humanitaires, politiques et de sécurité découlant du conflit. À ce jour, 13,5 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire en Syrie, dont 6,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 1,5 million vivant dans des zones assiégées, auxquels s'ajoutent 5 millions de réfugiés syriens accueillis par les pays voisins de la Syrie et dans le reste de la région.

2. C'est au régime syrien qu'il incombe au premier chef d'assurer la protection de la population syrienne. Le Conseil invite par conséquent le régime et ses alliés, notamment la Russie, y compris en tant que coprésidente du Groupe international d'appui pour la Syrie, à tout mettre en œuvre pour assurer: la cessation complète des hostilités, la levée du siège dans les zones concernées et un accès humanitaire total, sans entrave et durable à l'échelle du pays. L'UE condamne vivement les violations systématiques, généralisées et flagrantes des droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire commises par les parties, notamment le régime syrien. Celles-ci doivent cesser et les auteurs doivent avoir à en répondre. Le Conseil condamne le recours à la méthode de guerre consistant à affamer les civils en assiégeant des zones peuplées, ainsi que le déplacement forcé de populations, ces deux pratiques pouvant constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité. L'UE continuera d'envisager de nouvelles mesures restrictives contre la Syrie tant que la répression se poursuivra. L'UE rappelle qu'il ne saurait y avoir de paix durable en Syrie sous le régime actuel.

3. Le Conseil rappelle que le conflit en Syrie affecte directement l'UE, et il convient de la nécessité, pour l'UE, de mettre au point un cadre stratégique spécifique pour son approche à l'égard de la Syrie en tant que pays s'inscrivant spécifiquement dans la stratégie régionale de l'UE pour la Syrie et l'Iraq ainsi que pour la menace que constitue Daech, adoptée en mars 2015. Il se félicite en conséquence de la communication conjointe de la haute représentante et de la

Commission et fait siens les objectifs énoncés ci-après. Cette communication constitue, avec les présentes conclusions, la stratégie de l'UE à l'égard de la Syrie. Les objectifs stratégiques poursuivis par l'UE en Syrie se déclinent en six grands volets:

a) mettre un terme à la guerre en amorçant une véritable transition politique, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies, négociée par les parties au conflit sous les auspices de l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie et avec le soutien des principaux acteurs internationaux et régionaux

L'UE est fermement convaincue qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit et elle est attachée à l'unité, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de l'État syrien. Seule une solution politique crédible, conforme à la définition qu'en donnent la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies et le communiqué de Genève de 2012, garantira la stabilité de la Syrie et permettra de venir à bout de Daech et des autres organisations terroristes désignées par les Nations unies en Syrie. L'UE continue à soutenir l'action de la coalition internationale pour lutter contre Daech en Syrie et en Iraq.

L'UE soutient résolument le travail réalisé par l'envoyé spécial des Nations unies et la reprise des pourparlers à Genève. Réaffirmant la primauté du processus de Genève mené par les Nations unies, l'UE continuera de lui apporter un soutien politique au moyen de l'initiative régionale de la haute représentante, qui favorise le dialogue politique avec les principaux acteurs de la région pour trouver un terrain d'entente dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil européen de décembre. Le Conseil convient de renforcer l'action menée par l'UE pour garantir à la fois la participation pleine et effective des femmes ainsi qu'une consultation et un dialogue suivis avec la société civile dans le cadre du processus politique.

À Genève, les progrès dépendront des efforts consentis pour réduire la violence et créer un climat de confiance sur le terrain. Dans ce contexte, le Conseil salue l'aide apportée pour faire cesser à nouveau complètement les hostilités et prend acte de la mise en place du mécanisme trilatéral dans le cadre des réunions d'Astana à des fins d'observation et pour assurer le respect intégral du cessez-le-feu. Il fait part de la vive préoccupation que lui inspirent la poursuite des violences commises par les terroristes et des actions militaires menées contre des civils et des cibles non terroristes, y compris par le régime et ses alliés. Le Conseil appelle instamment toutes les parties à respecter le cessez-le-feu et invite la Russie, la Turquie et l'Iran à se montrer à la hauteur des engagements qu'ils ont pris en tant que garants de ce cessez-le-feu, pour en assurer la mise en œuvre intégrale. À cet égard, de nouvelles réunions devraient permettre de réaliser des progrès pour ce qui est de garantir un accès humanitaire total et sans entrave à l'échelle du pays, la levée du siège dans les zones concernées et la libération de toutes les personnes détenues de manière arbitraire, en particulier les femmes et les enfants, conformément à la résolution 2268 du Conseil de sécurité des Nations unies.

b) favoriser une transition constructive et sans exclusive en Syrie, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies et au communiqué de Genève, en soutenant le renforcement de l'opposition politique

L'UE continuera de soutenir l'opposition syrienne, et en particulier le Haut Comité des négociations (HCN), en tant que délégation de l'opposition dans le cadre des pourparlers menés sous l'égide des Nations unies à Genève. L'UE aidera le HCN à préciser sa conception de la transition et soutiendra les efforts que celui-ci a consentis afin de consolider la plateforme de négociation pour l'opposition syrienne.

Le Conseil encourage les parties syriennes à participer de manière constructive et sans conditions

préalables au programme défini par l'envoyé spécial des Nations unies et se félicite de l'approche positive adoptée par le HCN, à la fois en approuvant le principe d'une délégation plus représentative et en formulant des propositions modérées et pragmatiques. Le Conseil s'est félicité que le HCN ait intégré le comité consultatif des femmes et qu'il ait progressivement encouragé leur participation pleine et effective. Il demande instamment au régime syrien de présenter ses propres plans pour une véritable transition politique sans exclusive.

Le processus politique doit être pleinement inclusif afin de garantir que toutes les composantes de la société syrienne contribuent à définir l'unité et la réconciliation à venir de la Syrie.

c) sauver des vies en répondant aux besoins humanitaires des Syriens les plus vulnérables à travers le pays, et ce en temps utile, de manière effective et efficace et en respectant les principes en vigueur

L'UE tient à faire part de la vive préoccupation que continuent de lui inspirer les restrictions délibérées qui entravent la fourniture de l'aide humanitaire et appelle à nouveau à ce qu'un accès humanitaire total, sans entrave, sûr et durable soit garanti à l'échelle du pays pour les Nations unies et d'autres organisations humanitaires. L'accès humanitaire constitue non pas une mesure de confiance, mais une obligation.

L'UE, en tant que premier contributeur en termes d'aide humanitaire destinée à la Syrie, poursuivra son action diplomatique intense dans le domaine humanitaire et cherchera à en améliorer l'accès et la protection ainsi qu'à promouvoir les principes humanitaires. L'UE continuera à s'employer en faveur de la pleine utilisation des dérogations et autorisations à titre humanitaire dans ses mesures restrictives à l'encontre de la Syrie. Elle continuera par ailleurs de soutenir l'aide apportée aux victimes des mines ainsi que les actions de sensibilisation aux risques que présentent les mines.

d) promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la liberté d'expression en renforçant les organisations de la société civile syrienne

L'UE continuera à apporter un soutien important aux organisations de la société civile syrienne, y compris aux travaux menés dans le cadre de la plateforme "Civil Society Support Room" et du comité consultatif des femmes. La société civile devra jouer un rôle de premier plan dans la Syrie de l'après-conflit, notamment en contribuant au processus de réconciliation. Le Conseil est convenu de renforcer l'action menée par l'UE pour promouvoir la liberté d'expression, y compris en soutenant des médias libres et indépendants.

e) promouvoir l'obligation de répondre des crimes de guerre afin de faciliter le processus de réconciliation nationale et la justice transitionnelle

L'UE poursuivra ses efforts pour contribuer à faire en sorte que les auteurs de crimes de guerre, de violations des droits de l'homme et de violations du droit international humanitaire répondent de leurs actes, notamment en cas d'utilisation confirmée d'armes chimiques. L'UE déplore avec la plus grande fermeté les violations systématiques commises en Syrie, dont la commission d'enquête internationale indépendante instituée par l'ONU a établi l'existence, y compris dans son rapport détaillé sur les crimes commis l'an dernier à Alep. Le Conseil souscrit aux recommandations de la commission d'enquête. Le Conseil convient de continuer à rassembler des informations en vue de futures actions en justice, y compris devant la Cour pénale internationale, contre tous les responsables de violations du droit international. Dans ce contexte, le Conseil se déclare favorable au mécanisme international, impartial et indépendant établi à cet effet par l'Assemblée générale des Nations unies et souligne qu'il importe de lui fournir des

ressources suffisantes pour qu'il puisse poursuivre le travail crucial qu'il accomplit. L'UE soutient tous les efforts de réconciliation nationale et continuera de préconiser le recours à la justice transitionnelle.

Le Conseil condamne en outre l'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien et Daech, confirmée par les rapports du mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU, rappelant à cet égard la décision qu'il a prise en mars d'adopter de nouvelles mesures restrictives à l'encontre des personnes responsables. Le Conseil soutient tous les efforts menés en vue de l'identification des personnes disparues.

f) soutenir la résilience de la population syrienne et de la société syrienne

L'UE continuera de soutenir la résilience par la fourniture de services d'enseignement, la création d'emplois, et l'aide qu'elle apporte aux structures de gouvernance civile locales dans les régions contrôlées par l'opposition, y compris en travaillant avec le gouvernement de transition syrien, et cherchera à éviter l'effondrement de l'administration publique. L'UE s'emploiera à accroître son aide, en associant l'assistance transfrontière à un soutien depuis l'intérieur de la Syrie, et visera à acheminer de l'aide dans le cadre d'un effort de plus grande ampleur pour répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire syrien, pour prévenir l'extrémisme violent et le sectarisme et pour renforcer les capacités locales de résilience. L'UE n'entreprendra pas d'actions visant le relèvement/la stabilisation rapides du pays qui risqueraient de favoriser l'ingénierie sociale et démographique.

4. L'UE réaffirme qu'elle ne sera disposée à contribuer à la reconstruction de la Syrie que lorsqu'une transition politique globale, véritable et inclusive, négociée par les parties syriennes au conflit sur la base de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies et du communiqué de Genève de 2012, aura réellement été amorcée. À partir de là, le Conseil étudiera une éventuelle assistance post-conflit aussi détaillée que celle figurant dans la communication conjointe. À cet égard, l'UE pourrait revoir les mesures restrictives en vigueur, s'employer à reprendre la coopération avec les autorités transitoires, mobiliser des fonds en faveur du relèvement et de la reconstruction après la guerre, y compris pour ce qui a trait au patrimoine culturel, et faire usage des outils appropriés prévus par la politique européenne de voisinage et d'autres programmes de l'UE pour s'attaquer aux problèmes liés à la transition et stabiliser les communautés grâce au développement économique. L'UE appuie activement les efforts déployés par les Nations unies en termes de coordination des activités de planification à mener en vue de la stabilisation civile une fois l'accord intervenu, et travaillera avec les Nations unies, les institutions financières internationales et d'autres donateurs. De plus, les coûts de reconstruction devraient plus particulièrement être pris en charge par ceux qui ont alimenté le conflit.

5. L'UE est consciente des répercussions du conflit syrien sur les États voisins et confirme l'engagement qu'elle a pris de soutenir la Jordanie, le Liban et la Turquie, ainsi que l'Iraq et l'Égypte, qui ont apporté la preuve de leur détermination et de leur résilience en accueillant des millions de réfugiés syriens ces dernières années. Le Conseil salue ces efforts, et il convient de la nécessité de poursuivre ce soutien au moyen de la mise en œuvre des pactes UE-Jordanie et UE-Liban, ainsi que de la déclaration UE-Turquie, en tant qu'instruments devant contribuer à assurer le respect des engagements pris à Londres à l'égard de chacun de ces pays.

6. Le Conseil attend avec intérêt la tenue de la conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tiendra les 4 et 5 avril 2017; cette conférence s'inscrira dans le prolongement de la conférence de Londres de février 2016, des conférences des donateurs qui se sont tenues au Koweït entre 2013 et 2015 et des conférences de Berlin et d'Helsinki de 2014 et de 2017. La conférence de Bruxelles permettra de renforcer le soutien international en faveur du processus politique mené sous l'égide des Nations unies et de

lever des fonds pour répondre aux besoins décrits dans les appels coordonnés par les Nations unies, ainsi que d'appuyer la résilience des pays accueillant des réfugiés. Le Conseil note que cette stratégie de l'UE sert d'orientation stratégique pour l'approche que suivra l'UE lors de la conférence.

📄 Télécharger en format pdf

Contacts avec la presse

Virginie Battu
Attachée de presse

+32 22815316

+32 470182405

Revu pour la dernière fois le 03/04/2017

Options d'abonnement



Abonnez-vous pour recevoir des communiqués de presse similaires. Choisissez le(s) sujet(s) et l'entité qui vous intéressent:

Sujets

Affaires étrangères et relations internationales

Entité

Conseil des affaires étrangères

Indiquez votre adresse électronique et nous vous enverrons un lien vous permettant d'accéder à votre abonnement:

Votre adresse électronique:

Afficher la déclaration de confidentialité



J'accepte la déclaration de

Fermer

Enregistrer les modifications

Rome, le 25 mars 2017
(OR. en)

**Déclaration des dirigeants de 27 États membres ainsi que du Conseil européen,
du Parlement européen et de la Commission européenne**

**Déclaration de Rome
(25 mars 2017)**

Nous, dirigeants de 27 États membres et des institutions de l'UE, sommes fiers des réalisations de l'Union européenne: la construction de l'unité européenne est une entreprise audacieuse et visionnaire. Il y a soixante ans, au sortir de la tragédie des deux guerres mondiales, nous avons décidé de nous lier et de reconstruire notre continent en le faisant renaître de ses cendres. Nous avons mis en place une Union unique en son genre, dotée d'institutions communes et de valeurs fortes, une communauté fondée sur la paix, la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, et une grande puissance économique assurant des niveaux de protection sociale et de bien-être sans pareils.

L'unité européenne a commencé comme le rêve de quelques-uns pour devenir l'espoir de beaucoup. Puis l'Europe s'est réunifiée. Aujourd'hui, nous sommes unis et plus forts: des centaines de millions de personnes à travers l'Europe ont l'avantage de vivre dans une Union élargie qui a eu raison des divisions d'hier.

L'Union européenne est confrontée à des défis sans précédent, tant au niveau international que sur le plan intérieur: conflits régionaux, terrorisme, pressions migratoires croissantes, protectionnisme et inégalités sociales et économiques. Ensemble, nous sommes déterminés à faire face aux défis que présente un monde en mutation rapide et à offrir à nos citoyens à la fois la sécurité et de nouvelles possibilités.

Nous renforcerons l'Union européenne et la rendrons plus résiliente, en faisant preuve, entre nous, d'une unité et d'une solidarité encore plus fortes et en respectant les règles communes. L'unité est à la fois une nécessité et un choix librement consenti. Pris isolément, chaque État membre serait dépassé par la dynamique à l'œuvre au niveau mondial. Faire front ensemble constitue notre meilleure chance de peser sur cette dynamique et de défendre nos valeurs et intérêts communs. Nous agissons de concert, si nécessaire à des rythmes différents et avec une intensité différente, tout en avançant dans la même direction, comme nous l'avons fait par le passé, conformément aux traités et en laissant la porte ouverte à ceux qui souhaitent se joindre à nous plus tard. Notre Union est une et indivisible.

Au cours des dix prochaines années, nous voulons une Union qui soit sûre et sécurisée, prospère, compétitive, soucieuse du développement durable et socialement responsable, et qui ait la volonté et la capacité de jouer un rôle de premier plan dans le monde et de peser sur la mondialisation. Nous voulons une Union dans laquelle les citoyens disposent de nouvelles possibilités sur le plan du développement culturel et social et bénéficient de la croissance économique. Nous voulons une Union qui reste ouverte aux pays européens qui respectent nos valeurs et s'engagent à les promouvoir.

En ces temps de changement, et conscients des préoccupations de nos citoyens, nous affirmons notre attachement au programme de Rome, et nous nous engageons à œuvrer à la réalisation des objectifs suivants:

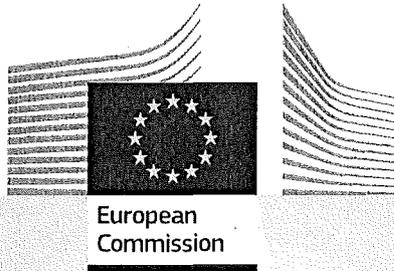
1. Une Europe sûre et sécurisée: une Union où tous les citoyens se sentent en sécurité et peuvent se déplacer librement, dont les frontières extérieures sont sécurisées et qui dispose d'une politique migratoire efficace, responsable, s'inscrivant dans la durée et respectant les normes internationales; une Union déterminée à lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée.
2. Une Europe prospère et soucieuse du développement durable: une Union qui crée de la croissance et des emplois; une Union où un marché unique solide, connecté et qui se développe, en s'adaptant aux transformations technologiques, et où une monnaie unique stable et encore renforcée ouvrent des perspectives sur le plan de la croissance, de la cohésion, de la compétitivité, de l'innovation et des échanges, en particulier pour les petites et moyennes entreprises; une Union qui favorise une croissance soutenue et durable, grâce aux investissements, à des réformes structurelles et à des efforts en vue de l'achèvement de l'Union économique et monétaire; une Union où les économies convergent; une Union où l'énergie est sûre et financièrement abordable, et l'environnement propre et sûr.

3. Une Europe sociale: une Union qui, en s'appuyant sur une croissance durable, favorise le progrès économique et social ainsi que la cohésion et la convergence, tout en veillant à l'intégrité du marché intérieur; une Union qui prenne en compte la diversité des systèmes nationaux et le rôle essentiel des partenaires sociaux; une Union qui promeuve l'égalité entre les femmes et les hommes et qui œuvre en faveur de droits et de l'égalité des chances pour tous; une Union qui lutte contre le chômage, les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté; une Union où les jeunes bénéficient du meilleur niveau d'éducation et de formation et peuvent étudier et trouver un emploi sur tout le continent; une Union qui préserve notre patrimoine culturel et favorise la diversité culturelle.

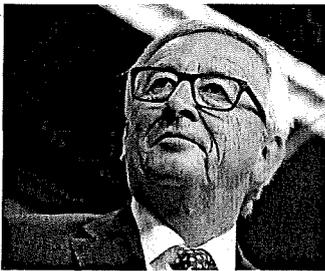
4. Une Europe plus forte sur la scène mondiale: une Union qui continue à développer les partenariats existants, qui en instaure de nouveaux et qui œuvre à la stabilité et à la prospérité dans son voisinage immédiat, à l'est et au sud, mais aussi au Proche-Orient, dans toute l'Afrique et dans le reste du monde; une Union prête à assumer davantage de responsabilités et à contribuer à la mise en place d'une industrie de la défense plus compétitive et plus intégrée; une Union déterminée à renforcer sa sécurité et sa défense communes, et ce également en coopération avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et en complément de celle-ci, en tenant compte des situations nationales et des engagements juridiques; une Union jouant un rôle actif aux Nations unies et défendant un système multilatéral fondé sur des règles, qui soit fière de ses valeurs et assure la protection de sa population, et qui favorise le commerce libre équitable et une politique climatique mondiale constructive.

Nous œuvrerons à la réalisation de ces objectifs, fermement convaincus que l'avenir de l'Europe se trouve entre nos propres mains et que l'Union européenne est le meilleur instrument pour atteindre nos objectifs. Nous nous engageons à écouter les préoccupations exprimées par nos citoyens et à y répondre, et nous travaillerons avec nos parlements nationaux. Nous travaillerons de concert au niveau qui fait réellement la différence, que ce soit au niveau de l'Union européenne ou au niveau national, régional ou local, et dans un esprit de confiance et de coopération loyale, à la fois entre États membres et entre ceux-ci et les institutions de l'UE, dans le respect du principe de subsidiarité. Nous assurerons la marge de manœuvre nécessaire aux différents niveaux pour renforcer le potentiel d'innovation et de croissance de l'Europe. Nous voulons que l'Union joue un rôle majeur dans les dossiers de première importance et s'investisse moins dans les dossiers de moindre importance. Nous œuvrerons en faveur d'un processus décisionnel démocratique, efficace et transparent, qui donne de meilleurs résultats.

Nous, dirigeants qui coopérons au sein du Conseil européen et de nos institutions, ferons en sorte que le programme défini aujourd'hui soit mis en œuvre pour qu'il devienne réalité demain. Notre chance, c'est d'être unis. L'Europe est notre avenir commun.



THE ROAD FROM ROME DELIVERING ON OUR POSITIVE AGENDA: THE ROME AGENDA



"We are focusing on the things that matter, concrete actions that improve people's lives. With the 60th Anniversary of the Rome Treaties, we must unite around a positive agenda. This is what the Commission's Work Programme is about."

*President Jean-Claude Juncker presenting the Commission's Annual Work Programme
(25 October, 2016)*

The Rome Declaration:

"In these times of change, and aware of the concerns of our citizens, we commit to the Rome Agenda, and pledge to work towards:



1. A SAFE AND SECURE EUROPE: *a Union where all citizens feel safe and can move freely, where our external borders are secured, with an efficient, responsible and sustainable migration policy, respecting international norms; a Europe determined to fight terrorism and organised crime.*



2. A PROSPEROUS AND SUSTAINABLE EUROPE: *a Union which creates growth and jobs; a Union where a strong, connected and developing Single Market, embracing technological transformation, and a stable and further strengthened single currency open avenues for growth, cohesion, competitiveness, innovation and exchange, especially for small and medium-sized enterprises; a Union promoting sustained and sustainable growth, through investment, structural reforms and working towards completing the Economic and Monetary Union; a Union where economies converge; a Union where energy is secure and affordable and the environment clean and safe.*



3. A SOCIAL EUROPE: *a Union which, based on sustainable growth, promotes economic and social progress as well as cohesion and convergence, while upholding the integrity of the internal market; a Union taking into account the diversity of national systems and the key role of social partners; a Union which promotes equality between women and men as well as rights and equal opportunities for all; a Union which fights unemployment, discrimination, social exclusion and poverty; a Union where young people receive the best education and training and can study and find jobs across the continent; a Union which preserves our cultural heritage and promotes cultural diversity.*



4. A STRONGER EUROPE ON THE GLOBAL SCENE: *a Union further developing existing partnerships, building new ones and promoting stability and prosperity in its immediate neighbourhood to the east and south, but also in the Middle East and across Africa and globally; a Union ready to take more responsibilities and to assist in creating a more competitive and integrated defence industry; a Union committed to strengthening its common security and defence, also in cooperation and complementarity with the North Atlantic Treaty Organisation, taking into account national circumstances and legal commitments; a Union engaged in the United Nations and standing for a rules-based multilateral system, proud of its values and protective of its people, promoting free and fair trade and a positive global climate policy.*

We will pursue these objectives, firm in the belief that Europe's future lies in our own hands and that the European Union is the best instrument to achieve our objectives. We pledge to listen and respond to the concerns expressed by our citizens and will engage with our national parliaments. (...)

We as Leaders, working together within the European Council and among our institutions, will ensure that today's agenda is implemented, so as to become tomorrow's reality. We have united for the better. Europe is our common future."





The White Paper process

The Juncker Commission will play its part: **The White Paper on the Future of Europe** was presented by President Juncker on 1 March. It marks the beginning of a process for the EU27 to decide on the future of their Union. A series of 'Future of Europe Dialogues' will be held across Europe's cities and regions. As part of the White Paper process, the Commission will also present a series of five Reflection Papers on key themes for Europe's future. President Juncker's State of the Union Speech in September 2017 will take these ideas forward before first conclusions could be drawn at the December 2017 European Council. This will help to decide on a course of action to be rolled out in time for the European Parliament elections in June 2019.

